



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU GUIERS ET DE SES AFFLUENTS

Bureau syndical du 09/06/2021

Compte-rendu

Étaient présents : Dominique COMBAZ, Williams DUFOUR, Marc GAUTIER, Alain PERROT, Jean-Louis REYNAUD,

Étaient excusés : Daniel BATON, Patrick ROULAND, Freddy REY.

Secrétaire de séance : Alain PERROT.

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence. Il rappelle l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Préparation du prochain Conseil Syndical du 16/06/2021,
- Projet de rapport d'activité 2020,
- Point travaux Moulin Neuf,
- Etudes bilan : journée d'échanges du 15/06 et CoTech du 30/06,
- Délibérations : suivi post travaux Guiers Mort,
- Poste Chargé(e) de mission prévention des inondations,
- Divers : statuts, rivière sauvage,

Préparation du prochain Conseil Syndical du 16/06/2021

- Rapport d'activité 2020,
- Délibérations : rivière sauvage, création poste chargé de mission prévention des inondations, avenant SIAM (Moulin Neuf), statuts, Rifseep,
- Travaux Moulin Neuf,
- Scénographie / Office Tourisme Les Echelles,
- Divers : nouveau bâtiment...

Les membres du Bureau syndical approuve l'ordre du jour du prochain Comité Syndical du 16 juin 2021.

Projet de rapport d'activité 2020

Didier Girard fait la présentation du projet de rapport d'activité 2020 qui sera soumis aux membres du Conseil Syndical le 16 juin 2021.

Il explique que la première partie rappelle l'historique du syndicat, son territoire, son équipe, le fonctionnement de l'exécutif et le fonctionnement financier ainsi que les partenaires.

En seconde partie, il est fait état, en premier point, des bilans des actions : évaluation du contrat de bassin, travaux de restaurations, Programme d'Etudes Préalables (PEP) au PAPI du Guiers (ancien PAPI d'intention),

études bilan de fin de contrat, enquête publique, étude sous bassin versant Bièvre, animations pédagogiques, actualisation de l'espace scénographique.

En second point, l'ensemble des réunions (conseil syndical et bureau syndical).

En troisième point, le récapitulatif des marchés et en dernière partie, le bilan financier en fonctionnement et investissement.

Les membres du bureau demandent que ce document soit envoyé à l'ensemble des membres du Conseil Syndical pour lecture avant la réunion du Conseil Syndical.

Travaux Moulin Neuf

Didier Girard rappelle l'ensemble des travaux réalisés ou en cours de réalisation (maitrise d'ouvrage SIAM) : arasement du seuil sur 1.73 m, mise en mouvement progressive de 10 000 m³ de matériaux, échancrure (passe à canoë), mise en eau du bras secondaire et rivière de contournement avec

- ✓ Système multi-espèces, franchissable par le chabot
- ✓ Pente globale : 3%, avec épis alternés et blocs isolés pour obtenir des zones rapides et des zones de repos
- ✓ Longueur : 95m ; Largeur en pied : 2 m ; talus enrochés
- ✓ Hauteur maximale entre fond et TN : 2 m (terrassement préalable)
- ✓ Fonctionnelle 90% du temps (entre 0,7 et 13 m³/s)
- ✓ Ouvrage de régulation permettant la non-dégradation en crue

La deuxième phase des travaux est la création d'un lit secondaire et du renforcement de la digue. Les travaux se termineront en fin d'été.

Des réunions de chantier hebdomadaires permettent de suivre l'avancement des travaux. Sur le mois de juin, elles se déroulent tous les mercredis à 10h30.

Etudes bilan contrat de bassin Guiers/Aiguebelette

- Etude fin de contrat de rivière : Actuellement, nous sommes dans la dernière phase du bilan : Prospectives, recommandations et conclusions. Des réunions sont organisées pour définir les grandes orientations du futur contrat :
- Journée d'échanges le 15 juin 2021 : construction de la stratégie du 3^{ème} contrat de Bassin Versant Guiers- Lac d'Aiguebelette
- Le 30/06/2021 : CoTech+ Elus
- 3^{ème} contrat : calendrier prévisionnel du contrat du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Délibération

- ✚ **Suivi post travaux du Guiers Mort** : Didier Girard explique que l'évaluation des travaux de restauration écologique sur le Guiers mort permet de :

- Vérifier le niveau d'atteinte des objectifs de continuité,
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux,
- Générer de la connaissance objective,
- Valoriser et rendre plus efficace les opérations de continuité écologique.

Le coût maximal du suivi est estimé à 95 130 € TTC. Des demandes de subventions seront faites à l'Agence de l'Eau et au Conseil Départemental de l'Isère.

Le bureau vote à l'unanimité l'autorisation au Président à signer toutes les pièces nécessaires

Poste chargé(e) de missions prévention des inondations

Didier Girard explique que sur 26 candidatures reçues, 6 ont été retenues. Jean-Louis Reynaud précise que les critères de sélection s'effectueront suivant le niveau de compétence, l'expérience.

Cinq ont répondu favorablement à la convocation à un entretien. Les entretiens professionnels se dérouleront les vendredi 11 et 18 juin 2021.

Il est convenu qu'il est nécessaire de faire une délibération de création de poste lors du prochain conseil Syndical.

Divers

Rivière Sauvage :

Jean-Louis Reynaud explique que la commission ad hoc a eu lieu le 20 mai 2021 en visioconférence. Didier Girard présente aux membres du bureau le copil du Parc de Chartreuse et Réciprocité Guiers sur label rivière sauvage, du 27 avril 2021, dans lequel il était proposé l'intégration du SIAGA à ce label.

Il rappelle que celui-ci a été créée en 2014 sur la base de 47 critères scientifiques et que le Guiers Mort est la 1^{ère} rivière labellisée en Isère, sur 12 kms. Il est obtenu pour une durée de 5 ans.

Jean-Louis Reynaud demande aux membres du Bureau Syndical de donner leur accord pour voter l'adhésion à ce label lors du prochain Conseil Syndical.

Projet construction locaux SIEGA :

Jean-Louis Reynaud explique, qu'avec le SIEGA, une rencontre avec le CAUE 73/38 a eu lieu pour définir un coût et un délai de réalisation. Toutefois, Jean-Louis Reynaud souhaite rencontrer la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné pour leur demander également une proposition. Dominique Combaz demande comment va s'organiser notre participation dans ce projet. Jean-Louis Reynaud précise que cela sera un co-portage par convention entre le SIAGA et le SIEGA.

Calendrier :

- o Le prochain bureau syndical aura lieu le mercredi 21 juillet 2021 à 17h30.
- o Le comité de rivière se réunira en septembre

**Le Président du SIAGA
Jean-Louis REYNAUD**

